



Parcours d'ELUS

FORMATION 100% A DISTANCE

CATALOGUE

2021



Organisme agréé par
le Ministère de l'Intérieur
pour la formation
des élus locaux



NOS PARCOURS DE FORMATION 2021



UNE LIBERTÉ ET UNE SOUPLESSE

À tout moment, l'élu peut reprendre ses formations à l'endroit précis où il s'est arrêté, et cela **24H/24** et **7J/7**



UNE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES ACQUISES

Tous nos parcours sont validés par **une certification** acquise après une étape d'évaluation des connaissances.



MISE À JOUR RÉGULIÈRE DES FORMATIONS

Parcours d'Elus suit l'actualité législative et réglementaire et nous mettons régulièrement à jour nos contenus de formation.



ENVIRONNEMENT & LUTTE CONTRE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Comprendre et savoir agir au niveau local pour la préservation de l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique
POLITIQUE LOCALE DE TRANSITION ECOLOGIQUE ENERGIE ET TERRITOIRE AGENDA 2030



FAMILLE PETITE ENFANCE

Savoir définir et mettre en oeuvre une politique faveur de la famille et de la petite enfance
METTRE EN OEUVRE UN PROJET PETITE ENFANCE SOUTIEN A LA PARENTALITE



ACTION SOCIALE

Comprendre les enjeux sociaux et savoir comment développer l'action sociale dans le cadre d'une collectivité
EVOLUTION DE L'AIDE SOCIALE OPTIMISATION DU CCAS MISE EN PLACE DE PARTENARIATS



ECOLE EDUCATION JEUNESSE

Comprendre les obligations légales concernant l'école et l'éducation
CANTINES ET SECURITE ALIMENTAIRE REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET PROJETS EDUCATIFS ANIMATION JEUNESSE



EUROPE & FINANCEMENTS

Comprendre les mécanismes européens et être en capacité de monter des projets Européens
LES PRIORITES D'ACTION DE L'UNION EUROPEENNE LES DIFFERENTS TYPES DE FINANCEMENT PROCEDURES ET INSTRUCTIONS DES PROJETS EUROPEENS

S



DEBUT DE

L'essentiel de ce qu'il faut savoir pour débiter efficacement

STATUT ET REGLEMENTATION PAYSAGE INTERCOMMUNALES Bases de la Commune et des Finances



URBAN

Comprendre la diversité des réglementations en matière d'urbanisme

NOTIONS DE BASES DE REGLEMENTATION- PLANIFICATION URBANISME ET PERFORMANCE

MANDAT

vous faut connaître
votre mandat

RESPONSABILITES
INSTITUTIONNEL
COMMUNICATION PUBLIQUE
FINANCES LOCALES



CREDIBILITE POLITIQUE & RELATIONS PUBLIQUES

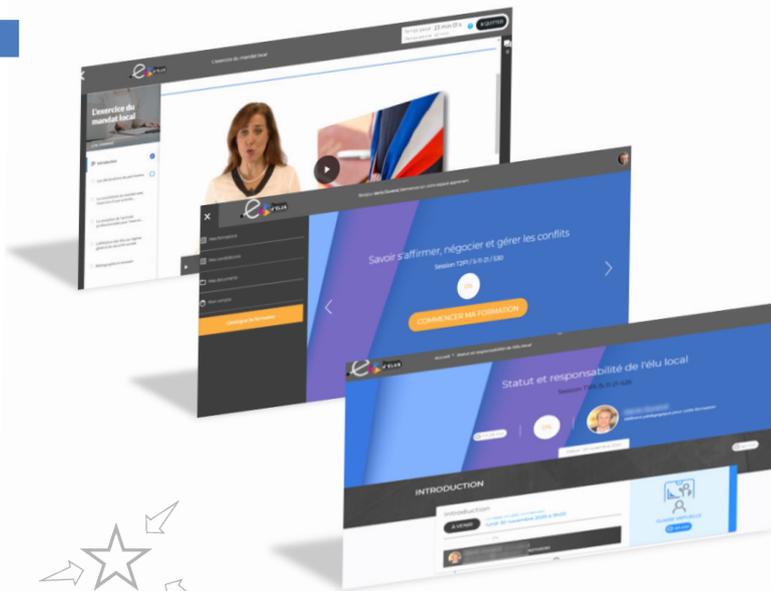
Savoir communiquer efficacement
pour valoriser son image politique

SAVOIR S’AFFIRMER AVEC CONFIANCE EN SOI

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

MEDIA TRAINING ET RELATION PRESSE

IDENTITE NUMERIQUE - E-REPUTATION



ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Connaître et favoriser les leviers
de développement économique
et social du territoire

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

FAVORISER LE TOURISME

DYNAMISATION DU CENTRE VILLE



FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Connaître les règles et fonctionnement
des finances locales pour une meilleure gestion
de la Collectivité

MISE EN OEUVRE DU BUDGET D’INVESTISSEMENT

MAÎTRISE DES RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

ANALYSE PROSPECTIVE ET STRATEGIE FINANCIERE



RESSOURCES HUMAINES

Posséder les clés de compréhension
des différentes facettes de la gestion des ressources humaines

ENJEU GRH - GESTION DES EFFECTIFS ET EMPLOIS

FORMATION - COMMUNICATION INTERNE

GESTION DES CARRIERES - HYGIENE SANTE SECURITE

DIALOGUE SOCIAL



SECURITE URBAINE

Appréhender les bases fondamentales
d’une politique de sécurité locale

ACTEURS DE LA SECURITE LOCALE

ET DES DISPOSITIFS NATIONAUX

POLITIQUE DE PREVENTION

POLICE MUNICIPALE

JUSTICE ET VILLE

URBANISME

spécificités des domaines
matière d’Urbanisme

DROIT DE L’URBANISME

CONTRÔLE DE L’USAGE DES SOLS

ENVIRONNEMENT

ENERGETIQUE

LES CONTENUS SONT ADAPTÉS AUX ATTENTES DES ÉLU(E)S LOCAUX

Nous veillons à assurer la plus grande qualité de nos contenus de formation au plus près de l’actualité légale et réglementaire des collectivités territoriales.

Tous nos apports théoriques sont expliqués de façon claire et concise, accompagnés par des études de cas pratiques et concrets, des animations, des infographies.

Nos parcours sont pour l’essentiel des vidéos courtes et impactantes avec des illustrations et animations pour faciliter la compréhension.

Nos formations sont sanctionnées par un certificat de compétences acquises avec un processus d’évaluation d’une grande efficacité.

Contactez nous
pour bâtir votre parcours d’élus
par téléphone au 01 87 200 124



STATUT ET RESPONSABILITES DE L'ELU LOCAL

Ce qu'il faut connaître en matière de droits et obligations statutaire de l'élu local

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Expliquer le cadre légal et statutaire du rôle de l'élu local
- Mieux connaître ses droits et obligations en tant qu'élu local
- Maîtriser les bases essentielles de l'exercice du métier d'élu de la République

CONTENU DE LA FORMATION

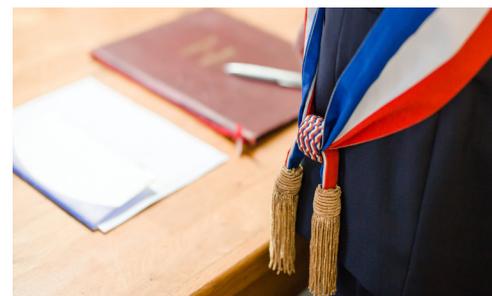
- ▶ **Module 1 : L'activité et le mandat d'élu** Les déclarations de patrimoine et d'intérêts - L'exercice d'une activité professionnelle - L'arrêt de l'activité professionnelle - L'affiliation des élus au régime de la sécurité sociale
- ▶ **Module 2 : Les droits accordés aux élus** La formation des élus - La prise en charge des accidents survenus dans l'exercice des fonctions d'élu par la sécurité sociale - La protection des élus
- ▶ **Module 3 : L'aspect financier pour les élus locaux** La dotation particulière « élu local » - Les indemnités de fonction des élus communaux - Les indemnités des élus intercommunaux - La fiscalisation des indemnités - Les remboursements de frais
- ▶ **Module 4 : A la fin du mandat local** Les garanties accordées aux élus à l'issue du mandat - Le régime de retraite des élus locaux
- ▶ **Module 5 : La responsabilité administrative et pénale**

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T1P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





PAYSAGE INSTITUTIONNEL EN FRANCE

Comprendre et savoir se retrouver dans une carte territoriale française offrant de nombreux de niveaux institutionnels

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre et connaître le paysage institutionnel français
Maîtriser les répartitions de compétences entre les différentes organisations administratives

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : L'Etat** : La structure générale de l'organisation administrative L'action territoriale de l'Etat - l'organisation régionale de l'Etat - L'organisation départementale de l'Etat - La nouvelle organisation de la DGFIP - L'action de l'Etat dans les arrondissements - cas spécifique en ile de France et Outre mer
- ▶ **Module 2 : Les Régions et Départements** - Region : Compétences - Conseil régional - l'Organe exécutif et consultatif - Département De la révolution à la décentralisation - l'organisation les missions et compétence du département
- ▶ **Module 3 : Les structures intercommunales** - Qu'est ce que l'intercommunalité Organisation et prise de décisions - Les compétences
- ▶ **Module 4 : L'organisation et le fonctionnement de la commune** Le Maire - le conseil municipal

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T1P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





BASES DES FINANCES LOCALES

Comprendre et connaître les concepts et mécanismes fondamentaux des finances publiques locales

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Appréhender dans sa globalité les finances publiques locales
Connaître les mécanismes de l'élaboration et de l'exécution d'un budget local
Comprendre les ressources et la politique fiscale d'une collectivité

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Environnement sur les finances locales** Les dépenses de fonctionnement - Les dépenses d'investissement - Les recettes de fonctionnement et d'investissement - l'endettement - Les budgets annexes des communes et des GFP
- ▶ **Module 2 : Elaboration du budget** Qu'est ce qu'un budget ? - Les grands principes de l'élaboration d'un budget - Les documents budgétaires - les ressources fiscales - les autres recettes communales - Le contrat de Cahors - Liens financiers avec l'intercommunalité
- ▶ **Module 3 : Exécution du budget** Qu'est-ce que le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable - L'exécution des recettes - L'exécution des dépenses - Tenue de la comptabilité de la commune - Le compte financier unique - La fiabilité des comptes locaux - La dématérialisation des échanges avec le comptable public
- ▶ **Module 4 : La politique fiscale** La fiscalité directe La valeur locative - Informations fiscales accessibles - La richesse fiscale de la commune - La commune et la TVA

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T1P3

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning -
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





BASE DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE

Maîtriser les concepts et les grandes missions de la Communication Publique

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les missions et les règles de la communication publique
Connaître le cadre juridique de la communication publique
Disposer de compétences sur les outils de communication de la collectivité

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Qu'est ce que la communication publique ?** Qui fait de la communication publique - Les grandes missions - L'éthique de la communication publique
- ▶ **Module 2 : Le cadre juridique de la communication publique** - La responsabilité du Maire - L'expression politique - La communication en période électorale - La communication sur Internet - Le droit à l'image - Les obligations en propriété intellectuelle
- ▶ **Module 3 : Les outils de communication (I)** Le plan de communication - Les prises de parole - La presse locale et nationale - L'identité visuelle
- ▶ **Module 4 : Les outils de communication (II)** Le journal de la collectivité - Le Digital (site internet et réseaux sociaux) - Les événements - La fonction accueil

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T1P4

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





SAVOIR S'AFFIRMER AVEC CONFIANCE EN SOI

Pour mieux se connaître, mieux connaître les autres et accroître l'efficacité de son engagement politique

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Développer la confiance en soi

S'affirmer vis à vis des autres

Savoir être influent et imposer son point de vue avec respect et efficacité

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Connaissance de soi et des autres :** Méthode INSIGHTS
° - Introduction - Test avec l'outil psychométrique La Boussole des couleurs Le Rouge Le Jaune - Le Vert - Le Bleu
- ▶ **Module 2 : Personal Branding » et « Storytelling » politique : votre atout, c'est vous !** Personal Branding Préservation de sa marque personnelle : Google et autres outils, méthode et réactivité - Analyse et composante d'un look personnel : le choix de votre tenue vestimentaire, votre coiffure, les couleurs que vous portez, la posture, le sourire... et bien d'autres éléments communiquent des informations à votre sujet **Storytelling** : ou la mise en valeur de son parcours Règles à respecter : Avantages et pièges - Soigner son image sur les réseaux sociaux
- ▶ **Module 3 : L'affirmation de soi**
Comment savoir s'affirmer en toutes circonstances ? Dans la vie politique, savoir s'affirmer est une clé du succès. C'est le moyen indispensable pour se faire écouter et respecter dans toutes les circonstances et pour trouver son efficacité dans une relation réussie avec les autres.
L'assertivité La reconnaissance de ses propres droits, de leur défense, tout en respectant les droits des autres
Les méthodes d'entraînement
- ▶ **Module 4 : La communication bienveillante**
La communication bienveillante, ou communication non-violente, permet de faciliter la cohésion d'équipe et de désamorcer les conflits. Le but est d'échanger et de communiquer sur les besoins de chacun afin de trouver un accord commun lorsqu'il y a besoin - Un cheminement en quatre temps - Mieux observer les faits - Savoir exprimer ses émotions - Comment formuler ses besoins - Comment faire entendre nos demandes

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code: T2P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Développer ses capacités d'orateur en s'appuyant sur des techniques éprouvées et réussir tous ses discours .

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre l'histoire et les bases de la rhétorique
Savoir se préparer efficacement avant toute prise de parole en public
Maitriser les techniques de rédaction d'un discours percutant et efficace
Savoir se contrôler et augmenter sa capacité de persuasion

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : La rhétorique de l'Antiquité à nos jours** L'art de bien parler dans l'Histoire Dans l'antiquité : Au moyen age - A la révolution - Au XVIII -ème siècle - A l'époque moderne Des orateurs célèbres de l'époque moderne - Jean Jaurès, Churchill, Charles de Gaulle, Martin Luther King...
- ▶ **Module 2 : La préparation personnelle pour savoir parler en public** La préparation = condition de réussite - Les questions de base à se poser avant toute intervention - Les types de prise de parole - L'auditoire - Le lieu, le cadre de votre intervention, la logistique - Les conditions matérielles -Le contrat - Le mental - Le physique
- ▶ **Module 3 : La rédaction d'un discours** LA STRUCTURATION DU DISCOURS : Le plan en 6 phases L'ARGUMENTATION : les types d'arguments et le triangle de la persuasion - LES FIGURES DE STYLES :
- ▶ **Module 4 : Les techniques d'expression** Les principes - L'authenticité - La gestion du stress - Le langage corporel - La maîtrise du silence - Le regard -La voix Démarrer une prise de parole - L'utilisation des supports - Les questions

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T2P2

Durée: 5 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning -
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





MEDIA TRAINING ET RELATION PRESSE

Développer son image publique par une maîtrise des médias et par des réponses efficaces aux attentes de la presse

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre l'information au sens journalistique du terme
Connaître les différents médias et leurs particularités
Savoir mener un interview de façon positive et efficace
Connaître les règles de base d'une communication de crise

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 Comprendre l'Information** - C'est quoi l'info ? Quel est son intérêt ? Pour quel type de Presse ? Spécialisée ou grand public ? Presse nationale ou régionale ? Presse écrite, radio, télévisée ou sur le web ? Quid des nouveaux médias et réseaux sociaux : Facebook, Twitter, etc. La structure des messages clés : cible, mots clés, tournures de phrases .. Impact attendu : délivrance de l'information - Dossier de presse et communiqué de presse
- ▶ **Module 2 - Les journalistes.** Connaître les motivations, les exigences et les attentes des journalistes. Que veulent-ils ? Qui sont-ils ? Comment travaillent-ils ? Quelques points de repère : la vie d'une rédaction, son organisation Quel sont leurs contraintes de travail techniques et opérationnelles Attitudes à adopter, règles et coutumes à respecter, caisse à outils pratique Le "on", le "off" Ce qui irrite les journalistes.
- ▶ **Module 3 - Réussir son interview** Les erreurs à éviter Réussir son interview TV / radio enregistrée Réussir son interview TV / radio direct Réussir son interview en presse écrit
- ▶ **Module 4 - La communication de crise** Anticiper la crise : Mettre en place une organisation, des outils et élaborer une stratégie de communication Identifier la crise : Communiquer en situation de crise, comment, pourquoi ? Faire face à la crise : comment agir et réagir ? Qui parle à la presse ? Limiter l'impact d'une crise : Gérer l'après-crise.

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T2P3

Durée: 5 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





IDENTITE NUMERIQUE - E-REPUTATION

*Savoir optimiser son identité numérique sur Internet
et préserver une réputation positive*

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les mécanismes qui fabriquent une e- réputation sur Internet
Apprendre à développer une image numérique positive
Savoir agir en cas de contenus négatifs

CONTENU DE LA FORMATION

► **Module 1 : Qu'est-ce que la e-réputation et les facteurs d'influence ?**

Le concept - Définition - La perception des internautes - De multiples appellations
Les facteurs d'influence - Genèse - Le rôle de l'Internaute - Les sites officiels et institutionnels - Les réseaux sociaux- Les blogs et les sites - Les sites des grands médias
- Les agrégateurs d'actualités

► **Module 2 : Se bâtir une identité numérique positive**

Etat de lieux et test google
Qu'est-ce que l'identité numérique
Une vigilance constante Les règles à respecter
Bien utiliser les réseaux sociaux Les erreurs à éviter

► **Module 3 : Identifier et agir sur les contenus négatifs**

Comment agir ? Les outils de veille - Agir directement - Agir indirectement
Aspects juridiques

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T2P4

Durée: 5 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





MISE EN ŒUVRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT - PPI

Comment mettre en œuvre un Plan Pluriannuel d'Investissement pour traduire efficacement le programme électoral

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les mécanismes du PPI (Plan pluriannuel d'investissement)
Maîtriser les règles et les obligations juridiques
Savoir évaluer les coûts des investissements et procéder au financement du programme politique

CONTENU DE LA FORMATION

► Module 1 : Définition d'un programme politique d'investissement (PPI)

Traduction et qualification du programme électoral
Montage du Plan Pluriannuel d'Investissement
Qualification des priorités en fonction des règles budgétaires et juridiques

► Module 2 : Règles budgétaires et juridiques

Vision synthétisée de l'intégration d'un investissement dans un cadre budgétaire
Procédures de Marchés public et de Délégations de Service public
Délais de réalisation

► Module 3 : Calcul des investissements et des coûts d'exploitation

Comment monter un business plan - L'évaluation des coûts
L'évaluation financière de l'investissement
Estimation des coûts de fonctionnement

► Module 4 : Montage du financement Sur fond propres - Par emprunt - Avec des subventions / aides / participations

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T4P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





MAITRISE DES RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

Comprendre et savoir utiliser les bons ratios et indicateurs pour analyser efficacement la situation financière actuelle et future de la Collectivité

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Savoir à quoi correspondent les 11 ratios de l'Article et leurs usages
 Découvrir et utiliser les ratios financiers
 Connaître les indicateurs de gestion
 Comprendre l'importance de la notation de la commune

CONTENU DE LA FORMATION

► Module 1 : Les 11 ratios de l'article 13

Introduction
 Présentation des ratios
 Interprétation

► Module 2 : Les ratios financiers

Introduction
 Présentation des ratios
 Interprétation

► Module 3 Les indicateurs de gestion

Introduction
 Présentation des ratios
 Interprétation

► Module 4 La notation de la commune

Pourquoi une notation ?
 Le scoring

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : **T4P2**

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance
 Individuelle en mode e-learning –
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
 Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





ANALYSE PROSPECTIVE ET STRATEGIE FINANCIERE

Être en capacité d'établir des simulations de prospective financière et fiscale sur la durée de la mandature et au delà .



Code : T4P3

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance
Individuelle en mode e-learning –
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC



PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Savoir définir les marges de manœuvre de la collectivité pour mener à bien sa politique durant l'exercice de son mandat
Savoir comment réaliser une prospective sur 10 ans
Comprendre les mécanismes de gestion de la dette et de la trésorerie

CONTENU DE LA FORMATION

► Module 1 : La définition des marges de manœuvre financières et fiscales

Autofinancement Endettement avec calcul potentiel de recours à l'emprunt
Produits des services à la population - Fiscalité directe locale : évolution des bases en fonction de l'effet taux et de l'effet base Dotations de l'Etat Le financement des investissements (Taxe d'Aménagement, FCTVA, subventions d'investissement, ...)
Evolution démographique et programmes habitat

► Module 2 : Etablissement de la prospective en fonction des hypothèses et des contraintes

Une prospective sur 10 ans sans PPI, au fil de l'eau, sans mesures correctives.
Une prospective sur 10 ans avec PPI et mise en œuvre du levier fiscal, niveau d'investissement maximal, évolution maximale des charges de fonctionnement, ratio de délai de désendettement maximal, • Une prospective sur 10 ans en fonction des demandes spécifiques de la collectivité (reprise ou externalisation de services, transferts de compétence), • Au niveau d'un budget général consolidé : budget principal + solde d'exécution du budget annexe (BA).

► Module 3 La gestion active de la dette d'emprunt et la trésorerie communale

La gestion de la dette - Les conditions de recours à l'emprunt - La gestion active de l'encours de la dette La gestion de la trésorerie - La prévision de trésorerie - Le financement des besoins de trésorerie à court terme - Gestion de la dette et de la trésorerie

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Comprendre et maîtriser les outils mis à disposition des élus pour favoriser le développement économique de son territoire

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre l'importance du numérique dans le développement du commerce de proximité
Savoir comment rendre le commerçant de proximité un acteur numérique

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Le rôle croissant des collectivités en matière de développement économique** : bilan d'un foisonnement d'initiatives
- ▶ **Module 2 : Les nouvelles compétences économiques locales** issues de la réforme territoriale (2014-2016)
- ▶ **Modules 3 : Comment déployer une stratégie de développement économique au cœur de son territoire ?**
- ▶ **Module 4 : Les aides économiques** La notion d'aide économique - Les compétences des collectivités territoriales en matière d'aide économique - L'aide à l'immobilier d'entreprise - Les sociétés d'économie mixte et les sociétés publiques locales

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : **T5P1**

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





FAVORISER LE TOURISME LOCAL

Savoir comment mettre en place une stratégie de développement du tourisme sur son territoire

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Savoir mener une politique touristique durable
Savoir s'appuyer sur un Office de tourisme
Maîtrise les bases de l'information et de la promotion touristique

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Définition de stratégies de valorisation territoriale**
Une destination touristique se construit, s'adapte, se renouvelle. Nous appuyons les territoires dans la définition des programmes de valorisation axés sur ses éléments discriminants, ses thématiques, ses acteurs ; — diagnostic — définition des axes de développement— politiques de tourisme durable — établissement des programmes d'actions— mise en œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage
- ▶ **Module 2 : L'office du tourisme (OT), un outil de la collectivité** Les différents publics et les acteurs départementaux et régionaux - Le réseau des OT en France - Les formes juridiques des OT (droit public / droit privé) -Comment instituer un OT
- ▶ **Module 3 : La fonction Accueil** - Les tendances actuelles - L'accueil numérique - L'avis des habitants - L'organisation de l'accueil - Une boutique en Office de tourisme ?
- ▶ **Module 4 : L'information et la promotion**

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : **T5P2**

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning –

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





DYNAMISATION DU CENTRE VILLE AVEC LE NUMERIQUE

Comment favoriser le développement du commerce de proximité en Centre Ville par l'intermédiaire des technologies numériques

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre l'importance du numérique dans le développement du commerce de proximité

Savoir comment rendre le commerçant de proximité un acteur numérique

CONTENU DE LA FORMATION

► **Module 1 : Le Commerce de Proximité et le numérique**

Pourquoi le numérique peut être un levier du commerce en centre ville ? Le bon fonctionnement du commerce en centre ville - économie - attachement - services - urbanisme L'impact des surfaces commerciales et du e-commerce - les nouveaux modes de consommation - Les leviers pour revitaliser les Centre Ville
Comment développer l'attractivité du centre ville ? Un axe stratégique pour la collectivité - les facteurs non marchand attractifs

► **Module 2 : Le Commerçant un acteur numérique**

Sensibilisation des commerçants au enjeu du numérique La plupart des commerçants ont envie de passer au numérique mais ils ne savent pas comment s'y prendre Identifier et localiser un commerçant avec le numérique La première vitrine du commerce de centre-ville sera demain la vitrine de son site web ..
Comment développer les ventes avec le numérique ? Plus d'efficacité commerciale pour le confort de shopping en commerce de proximité

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T5P3

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





GESTION DES RESSOURCES HUMAINES Partie 1

Comprendre les bases essentielles de la gestion des ressources humaines au sein d'une collectivité

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Situer les enjeux de la gestion des ressources humaines dans une collectivité locale
Savoir préparer et suivre le budget de la GRH ainsi que celui de la masse salariale
Comprendre les bases de la gestion des effectifs et emploi au sein d'une collectivité
Connaitre les bases de la gestion des carrières

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 - L'ENJEU GRH DANS LA COLLECTIVITE**
L'intégration de la GRH dans un projet Politique, territoriale, et administratif
Analyser le contexte GRH (Organisation, état des lieux, responsables de services, agents, partenaires sociaux)
- ▶ **Module 2 - LA GESTION DU BUDGET ET DE LA MASSE SALARIALE**
La préparation du budget prévisionnel annuel
Le suivi des crédits (rémunération, frais, régimes indemnitaires.)
- ▶ **Module 3 - LA GESTION DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS**
La gestion des effectifs (par filière, cadre d'emplois et grade)
La gestion des emplois - le recrutement (personnel permanent, contractuel, emploi handicap, emploi fonctionnel, agent temporaire...)
- ▶ **Module 4 - LA GESTION DES CARRIERES**
Le déroulement de carrière (avancement - promotion)
La fiche de poste - l'évaluation

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T6P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning -
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





GESTION DES RESSOURCES HUMAINES Partie 2

Comprendre les bases essentielles de la gestion des ressources humaines au sein d'une collectivité

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Savoir comment s'articule la communication interne dans une collectivité
Appréhender les grands principes de l'hygiène, la santé et la sécurité
Comprendre comment se déroule le dialogue social

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1- LA COMMUNICATION INTERNE**
Le service de communication
La communication interne et ses supports
- ▶ **Module 2 - L'HYGIENE, LA SANTE ET LA SECURITE**
Les grands principes
La surveillance médicale des agents
La prévention des risques
La RSE
- ▶ **Module 3 - LE DIALOGUE SOCIAL**
Les partenaires en présence
Les moyens mis en place à la disposition des représentants

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T6P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning –
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





ACTEURS DE LA SECURITE LOCALE

Comprendre et savoir se retrouver dans l'ensemble des acteurs ayant un rôle direct ou indirect en matière de sécurité urbaine

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Situer les différents acteurs jouant un rôle dans la sécurité urbaine
Préciser le cadre législatif dans lequel fonctionnent chacun de ces acteurs

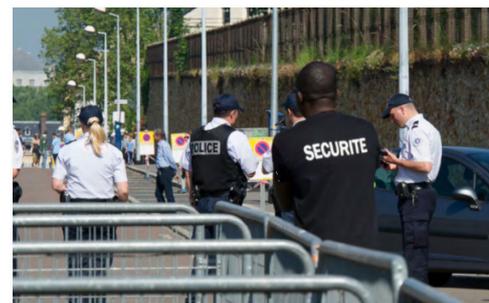
CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Le cadre législatif et les principaux acteurs de la prévention de la délinquance** : la loi du 5 mars 2007, la stratégie nationale de prévention de la délinquance, l'instauration des CLSPD et STSPD...
- ▶ **Module 2 : État des lieux de la délinquance et du sentiment d'insécurité** : principales problématiques et évolutions, outils de mesure et données existantes (nationales et locales)
- ▶ **Module 3 Le rôle du Maire et des élus** : les pouvoirs de police du Maire et l'animation de la politique de prévention de la délinquance, les outils à sa disposition (rappel à l'ordre, conseil des droits et devoirs des familles...)
- ▶ **Module 4 : Le continuum de sécurité** : la coopération avec les principaux partenaires (Justice, Police, bailleurs, sécurité privée, Éducation nationale, prévention spécialisée...) et entre les différents niveaux de gouvernance (ville, agglomération, métropole)
- ▶ **Module 5 : Les instances de travail** : conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD), groupes thématiques, cellules de veille, groupes de suivi individualisé...
- ▶ **Module 6 : Le binôme élu et coordonnateur CLSPD et la coopération avec les élus en charge d'autres délégations**
- ▶ **Module 7 : La co-production de la sécurité avec les habitants**

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION



Code : T7P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





PREVENTION DE LA RADICALISATION

Connaitre et maitriser les bases fondamentales concernant la lutte contre la radicalisation islamique

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre le phénomène de la radicalisation
Connaitre les étapes d'une personne en voie de radicalisation
Identifier et maitriser les dispositifs de prévention

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Cadre juridique de la lutte contre la radicalisation**
- ▶ **Module 2 : Connaissance contextuelle générale**
Les concepts clés de l'Islam - Histoire du Djihad Global - Les filières terroristes et conflit en Syrie et la lutte contre la radicalisation -
- ▶ **Module 3 : Éléments clés du processus de radicalisation**
- ▶ **Module 4 : Dispositifs de prévention** La protection de l'enfance - Prise en charge en matière de prévention de la radicalisation - La réponse publique à partir de cas pratiques

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T7P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

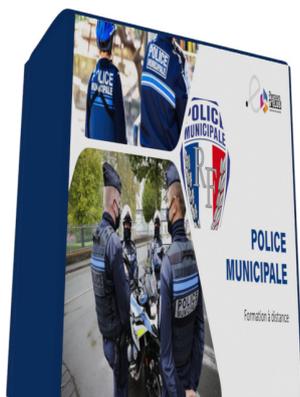
**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning -
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





POLICE MUNICIPALE

Connaitre la doctrine d'emploi ainsi que l'ensemble des missions de la Police Municipale

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre la doctrine d'emploi d'une police municipale
Identifier et analyser les différentes missions de police
Expliquer le cadre règlementaire de l'armement et des équipements de protection
Comprendre la vidéoprotection ses règles et les enjeux

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 Le cadre d'action de la police municipale** -Le statut et les pouvoirs de police du maire - La police municipale et le maintien de l'ordre - État d'urgence et plan Vigipirate La sécurisation des rassemblements de personnes etc..
- ▶ **Module 2 Les missions de police spéciale du maire** La prise en charge des animaux errants - L'organisation d'événements sur la commune - Les débits de boissons -Les procédures liées à la consommation et à la revente de tabac - L'hygiène publique et la salubrité - Les déchets et les dépôts sauvages Les nuisances sonores -Le stationnement illégal des gens du voyage - Faire face aux édifices menaçant ruine Les foires et marchés - La protection de l'environnement et la prévention des nuisances -Les conditions d'occupation du domaine public routier
- ▶ **Module 3 : Police du stationnement** La surveillance du stationnement dans le cadre de la dépenalisation - Verbaliser l'arrêt ou le stationnement dangereux ..
- ▶ **Module 4 Police de la route** Les accidents de la voie publique -Le relevé d'identité ' Le refus d'obtempérer et le délit de fuite - Procéder au dépistage de l'imprégnation alcoolique et de stupéfiants - Le contrôle de vitesse etc
- ▶ **Module 5 Police funéraire** Police funéraire : certificat et acte de décès - L'exhumation -Les décès sur la voie publique ...
- ▶ **Module 6 L'armement** Cadre de l'armement, les armes létales et équipement de défense et de protection
- ▶ **Module 7 la vidéoprotection** La vidéoprotection et ses enjeux. Obtenir l'autorisation d'installer une vidéosurveillance . Les aides financières liées à la vidéo-surveillance L'emploi des vidéos mobiles CSU

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T7P3

Durée: 5 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





JUSTICE ET VILLE

Comprendre les pouvoirs de Police du Maire et ses relations avec le procureur de la République

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Rappeler les pouvoirs de police du maire sur les plans administratifs et judiciaires
Comprendre les règles d'échange et de coopération entre le Maire et le Procureur de la République

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 ; Le pouvoir de Police du maire**
La police administrative : le maire est l'autorité administrative au nom de la commune - L'étendue territoriale des pouvoirs du maire - le caractère personnel - la délégation des pouvoirs de police - les transferts de police spéciale
La police judiciaire ; L'exercice de ce pouvoir s'effectue sous le contrôle du procureur de la République Les moyens d'action du Maire - Les sanctions
- ▶ **Module 2 : Le maire et le Procureur** Les maires et les procureurs de la République doivent mutuellement s'échanger les informations utiles à l'exercice de leurs missions dès lors que ce partage respecte les conditions de la loi. Cette exigence réciproque, dictée par un impératif de solidarité institutionnelle, doit être mise en œuvre avec toute la délicatesse et la prudence que suppose une coopération efficace et de bonne foi
Code de bonne conduite dans la circulation de l'information entre les maires et le ministère public - le principe de solidarité - le principe de délicatesse - le principe de prudence

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T7P4

Durée: 5 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





REGLES GENERALES DE L'URBANISME

Appréhender les règles générales du code l'urbanisme et les outils de planification locale

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les règles générales de bases de l'Urbanisme
Expliquer les outils de planification en matière d'Urbanisme

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Présentation de la loi ELAN** Principes du droit de l'urbanisme RNU
- ▶ **Module 2 : Constructibilité limitée** Principe Exceptions Constructions incompatibles avec zones habitées Voies à grande circulation Constructions nécessaires à l'exploitation agricole
- ▶ **Module 3 : Loi Littoral Loi Montagne**
- ▶ **Module 4 : La directive territoriale d'aménagement et de développement durables**
- ▶ **Module 5 : Plan de prévention des risques**
- ▶ **Module 6 : Réglementation dans le but de protection** Sites classés Plans de sauvegarde et mise en valeur Monuments classés et inscrits Espaces naturels sensibles Autres mesures de protection
- ▶ **Module 7 : loi ALUR**
- ▶ **Module 8 : Outils de la planification locale** Documents d'urbanisme SCoT PLU Carte communale Concertation Enquête publique Evaluation environnementale Financement des documents Servitudes d'utilité publique Contentieux des documents d'urbanisme

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T8P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





USAGE DES SOLS

Comprendre les droits et obligations concernant l'usage des sols

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Comprendre la réglementation en matière du droit des sols

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Déclarations, autorisations et permis** Autorisations d'urbanisme Instruction : procédure commune - Certificat d'urbanisme
- ▶ **Module 2 : Constructions, travaux et installations**
- ▶ **Module 3 : Droits des tiers** Servitude de clôture Ecoulement des eaux Plantations Servitude de bornage Droit de passage Tour d'échelle Servitudes de jours Servitudes de vues Recours Servitude de cour commune
- ▶ **Module 4 : Recours contentieux** Recours gracieux et contentieux Délai de recours Notifications
- ▶ **Module 5 : Infractions au droit des sols** Infractions : pouvoirs du maire Infractions : recours des riverains Procédure pénale Constructions illégales Branchements

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T8P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Savoir évaluer les méthodes mise en place pour rendre conciliable l'urbanisation et le respect de l'environnement

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Resituer les enjeux du développement durable en matière d'urbanisme
Expliquer l'approche environnementale de l'urbanisme
Présenter les programmes européens pour l'environnement pouvant financer des projets de construction

CONTENU DE LA FORMATION

► **Module 1 : Le Développement Durable est un enjeu primordial pour les populations actuelles et futures.**

Les paysages, les écosystèmes, la diversité biologique L'eau, les milieux aquatiques
Le climat, l'air, les risques naturels Les pollutions et les risques engendrés par les activités économiques La mobilité, les transports
Les choix énergétiques Les déchets L'environnement sonore

► **Module 2 : L'approche environnementale de l'urbanisme (AEU2)** Méthodologie au service des collectivités locales et des acteurs de l'urbanisme pour les aider à prendre en compte les principes et finalités du développement durable dans leurs projets.

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T8P3

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





PERFORMANCES ENERGETIQUES et ENVIRONNEMENTALES

Comprendre les bases de la transition énergétique en matière d'urbanisme

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Expliquer les bases de la transition énergétique
Le rôle de la région avec les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
Savoir comment développer la transition énergétique par de l'économie d'énergie, une meilleure performance énergétique, et le développement des énergies renouvelables

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : La Loi de transition énergétique** pour la croissance verte du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs.
- ▶ **Module 2 : Les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** prescriptivité, intégration de schémas sectoriels, co-construction) - la place de l'institution régionale, invitée à formuler une vision politique de ses priorités en matière d'aménagement du territoire.
- ▶ **Module 3 : Sobriété énergétique** Adopter des formes urbaines sobres en énergie, plus denses et plus compactes pour éviter de consommer - Économiser la ressource foncière en favorisant le renouvellement urbain - Favoriser la compacité des formes urbaines - Autoriser le dépassement de la densité sous réserve d'exemplarité énergétique
- ▶ **Module 4 : Efficacité énergétique** Adopter une approche bioclimatique pour la conception de nouveaux bâtiments et la rénovation avec des règles souples sur la volumétrie et l'aspect extérieur des constructions - Favoriser l'atteinte de performance énergétique et environnementale élevée dans les opérations de réhabilitation - Viser des critères de performance énergétique renforcée des bâtiments.
- ▶ **Module 5 : Développement des énergies renouvelables** - Imposer une performance énergétique renforcée à l'échelle du bâtiment pour optimiser l'utilisation des EnR&R - Favoriser l'installation de dispositifs de production EnR&R - Fixer des objectifs de production d'EnR&R

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T8P4

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





PRIORITES DE L'UNION EUROPEENNE ET TYPES DE FINANCEMENTS

Comprendre les priorités et l'ensemble des mécanismes de financement des projets européens

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier et comprendre les 11 priorités de l'Union européenne
Enumérer et comprendre les objectifs des différents programmes de financement
Comment mobiliser les financements en fonction des projets

CONTENU DE LA FORMATION

► **Module 1 : Les onze priorités de Union européenne**

La recherche, du développement technologique et de l'innovation Améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication
Renforcer la compétitivité des PME Favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources Promouvoir le transport durable et améliorer les infrastructures de réseaux Promouvoir des emplois durables et de qualité, et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et contre toute forme de discrimination Investir dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie Renforcer l'efficacité de l'administration publique

► **Module 2 : Connaître les différents types de financements** : fonds européens structurels et d'investissement (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP), programmes sectoriels (LIFE, Horizon 2020)

► **Module 3 : Mobiliser des financements en fonction de votre projet** : trouver les informations, identifier le bon instrument financier, connaître les acteurs, construire un plan de financement, savoir présenter son projet, remplir un dossier de subvention

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : **T9P1**

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





PROCEDURES ET INSTRUCTION DE DOSSIER DE FINANCEMENT

Savoir monter un dossier de financement, comprendre les procédures d'instruction de ce dossier, les obligations et contrôles

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les étapes essentielles pour monter un dossier de financement
Comprendre les étapes d'instructions, et de décisions pour un accord de financement
Savoir mener un projet européen sur le plan administratif et financier
Connaître les obligations de suivi et de contrôle

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Avant le dépôt du dossier** Analyse du projet et vérification de la compatibilité avec les axes du programme opérationnel - Capacité de bénéficier des financements européens - Autres sources de financement - Délais et faisabilité du projet
- ▶ **Module 2 : Montage et instruction du dossier**
Montage du dossier Contact avec les institutions Fourniture du dossier (en ligne ou papier)
Instruction et programmation du dossier - Accusé de réception à la complétude du dossier - Avis des commissions - La décision - La convention
- ▶ **Module 3 : Le suivi et le solde** - Les versements intermédiaires - Le solde de 20% - Les recettes certifiées et rapport final d'exécution
- ▶ **Module 4 : Les contrôles et obligations de communication** - sur la gestion -sur la réalisation des opérations - Le logo et disclaimer

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code :T9P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance
Individuelle en mode e-learning -
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





CANTINE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Connaître les obligations à respecter dans l'organisation d'une restauration scolaire

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Savoir mieux organiser un dispositif de restauration scolaire
Comprendre les bases de la qualité nutritionnelle et savoir appliquer les règles de sécurité alimentaire

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Organisation d'une restauration scolaire**
Les lieux d'accueil Temps du repas La politique d'approvisionnement en circuit court Les tarifs et aides aux familles
 - ▶ **Module 2 : Composition et qualité nutritionnelle des repas**
L'équilibre alimentaire - la composition des repas - Les produits labellisés - le poisson frais - les produits Bio - La sécurité alimentaire d'hygiène des denrées et produits alimentaires - de santé et de bien-être des animaux - de santé des plantes - de prévention des risques de contamination par des substances externes - d'affichage des 14 principaux allergènes dans le cadre du règlement INCO (information des consommateurs)
- MODALITES D'ACCES**
Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone
- EVALUATION**
Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : **T10P1**

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance
Individuelle en mode e-learning –
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET PROJETS EDUCATIFS

Comprendre les obligations liées à l'organisation des temps scolaires et des temps d'activité périscolaire

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les bases de l'organisation du temps scolaire
Savoir monter un projet éducatif périscolaire

CONTENU DE LA FORMATION

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires fixe de nouveaux principes : étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5 h 30 et une demi-journée de maximum 3 h 30 ; une pause méridienne de 1 h 30 au minimum.

Le décret du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires confirme les dispositions du précédent texte, et introduit des assouplissements :
- possibilité de regrouper les activités périscolaires sur un seul après-midi ;
- possibilité de réduire le nombre d'heures d'école par semaine et de répartir ces heures sur les vacances scolaires.

► **Module 1 : L'organisation du temps scolaire** Depuis 1882, une question ancienne - Les principales réformes
La réforme des rythmes scolaires (2013) et son assouplissement (2017) Le retour à la semaine de 4 jours et demi - Temps d'activité périscolaire (TAP) et projet éducatif territorial (PEDT) - La mise en œuvre de la réforme- L'assouplissement de la réforme en 2017

► **Module 2 : Le plan mercredi**

► **Module 3 : Semaine de 4 jours : les clés du débat**

► **Module 4 : Les projets éducatifs**

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : **T10P2**

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





ANIMATION LOISIRS JEUNESSE

Savoir mettre en place une animation loisirs jeunesse efficace sur les bases d'un projet éducatif et pédagogique

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre savoir diffuser les valeurs de l'animation jeunesse
Être capable d monter un projet éducatif et un projet pédagogique
Connaitre les bases de la gestion d'une structure d'accueil ou de jeunes

CONTENU DE LA FORMATION

Dans le cadre des mercredis, des petites et grandes vacances, l'objectif éducatif consiste à organiser pour l'enfant des journées où s'équilibrent des temps de jeux, d'animation et de temps calme en adéquation avec les rythmes biologiques de l'enfant.

- ▶ **Module 1 : La charte de l'Animation jeunesse** les valeurs de références - l'accueil - autonomie - apprentissage de la citoyenneté
- ▶ **Module 2 : Projet Educatif et Projet pédagogique** : Un projet éducatif Règlements - Place des élus locaux - place de association et établissements scolaires Un projet pédagogique pourquoi un projet pédagogique ? Quel contenu ?
- ▶ **Module 3 : Gestion de la structure d'enfants et/ou de jeunes**
Les publics : Les différents âges - la mixité - lien avec les familles
Les locaux : Adaptation de l'espace Aménagement et équipement
L'encadrement: Professionnalisation - diplôme
L'évaluation : Aspects qualitatifs et quantitatifs

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T10P3

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

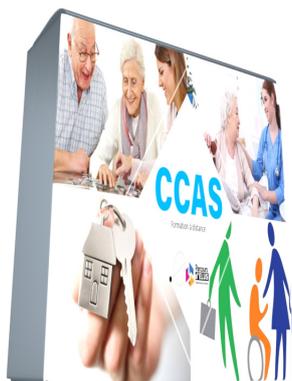
Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





OPTIMISATION DU CCAS

*Comprendre les bases et l'organisation
d'un Centre Communal d'Action Sociale*

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre et connaître les rôles et missions des CCAS et CIAS dans le champ social local

Connaître le cadre réglementaire et législatif du CCAS/CIAS

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Contexte de l'action sociale** Contexte socio-économique : les grands indicateurs - Contexte institutionnel : les tendances - Liens entre les échelons communaux et intercommunaux dans les politiques sociales
- ▶ **Module 2 : Rôle et missions** Compétences obligatoires - Compétences facultatives - Particularités des CIAS
- ▶ **Module 3 Le conseil d'administration** Principes d'organisation - Délégations de pouvoir - Autorités de contrôle - Règles de fonctionnement

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz

Code : T11P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en

ligne annuelle : 25 € TTC





MISE EN PLACE DE PARTENARIATS

Savoir avec quel acteur social monter un contrat de partenariat et ce que l'on peut en attendre ...

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre l'importance du partenariat dans le secteur de l'action sociale
Savoir identifier les différents types de partenaires possibles pour mener à bien une action sociale

CONTENU DE LA FORMATION

En fonction de leurs objectifs, les CCAS peuvent rechercher les contributions de nombreuses organisations présentes dans leur environnement proche ou agissant dans leur ressort territorial

- ▶ **Module 1 : Le partenariat**, une donnée essentielle de l'action sociale Quels sont les différents types de partenariats ? Qui sont les acteurs du partenariat ? Quels sont les éléments constitutifs du partenariat ? La formalisation du partenariat
- ▶ **Module 2 : Les partenaires institutionnels du CCAS** Les services de l'État : Préfecture, DDASS, DDTEFP, DDE, DDJS - le département - entre plusieurs CCAS, CAF, CPAM, CRAM, MSA, Les bailleurs sociaux..
- ▶ **Module 3 : Les partenaires associatifs et Les autres organisations de la société civile** Les associations représentent des partenaires à la fois très présents sur le terrain et investis dans tous les domaines qui intéressent le CCAS. Les établissements et services médico-sociaux, mutuelles, Caisse de retraite, les banques, acteurs économiques..
- ▶ **Module 4 : Les nouvelles formes de coopérations dans le secteur médico-social** Conformément à la loi du 2 janvier 2002, de nouveaux outils de coopération, permettent aux établissements sociaux et médico-sociaux de mutualiser des moyens, logistiques, techniques ou humains voire de créer de nouvelles activités.

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T11P3

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning -
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





MISE EN ŒUVRE UN PROJET PETITE ENFANCE

*Savoir monter un projet d'accueil Petite Enfance
et en maîtriser les étapes clés*

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les composantes de base d'un projet d'établissement
Savoir élaborer un projet éducatif et un projet pédagogique
Savoir identifier les compétences professionnelles indispensables
Savoir tisser un réseau de partenaires extérieurs pour son établissement

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Les composantes d'un projet d'Etablissement**
Le projet éducatif - Le projet social - Les prestations d'accueil proposées - Disposition particulières (handicap - maladie chronique)
- ▶ **Module 2 : Le projet pédagogique** Les valeurs respect - écoute - échange - solidarité - entraide - tolérance - ouverture d'esprit - bienveillance - Les objectifs : sécurité physique et affective - respect des rythmes de vie et des besoins de chaque enfant - socialisation - Développement de l'Autonomie et confiance en soi
- ▶ **Module 3 : Le projet éducatif** Structure / mission et fonctionnement Aménagement de l'espace et des locaux - Adaptation de l'enfant et de sa famille - l'organisation - l'alimentation - La santé - La place de famille
- ▶ **Module 4 La grille de compétences des professionnels**
- ▶ **Module 5 Relation et partenariat avec les organismes extérieurs**

MODALITES D' ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T12P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning -
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en
ligne annuelle : 25 € TTC





SOUTIEN A LA PARENTALITE

Savoir comment mettre en place un dispositif de soutien à la parentalité au sein de la collectivité

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre les différentes modalités de soutien à la parentalité
Pendant la période COVID : identifier les différents services spécifiques pour les parents en difficulté

CONTENU DE LA FORMATION

Les actions de soutien à la parentalité visent à accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants. C'est le quatrième objectif des politiques familiales, à côté de l'encouragement à la natalité, la compensation des charges financières liées à la famille et la conciliation vie familiale/vie professionnelle.

► **Module 1 : Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP),**

► **Module 2 : Les lieux d'accueil enfants/parents** espaces conçus pour recevoir les jeunes enfants (jusqu'à 6 ans) accompagnés de leurs parents.

► **Module 3 : Les Points info famille (PIF),**

► **Module 4 : Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** La médiation familiale vise à prévenir la rupture des liens familiaux et à favoriser la coparentalité - Les espaces de rencontres sont des lieux d'exercice du droit de visite pour maintenir ou rétablir les liens entre les parents et leurs enfants dans des situations particulièrement conflictuelles.

► **Module 5 Plan COVID dispositifs et services à destination des parents en période d'épidémie COVID-19 :**

L'accueil de loisirs à la maison - Mobilisation d'un fonds exceptionnel de 500 000 euros pour soutenir les projets associatifs - Le numéro vert COVID19 « 0800130000 » porté par le SIG Le sites www.monenfant.fr.

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T12P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





POLITIQUE LOCALE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Comprendre les axes essentiels d'action pour favoriser une politique locale de transition écologique au sein de la collectivité

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux globaux de la transition écologique
Connaître l'impact du changement climatique et la nécessaire adaptation des collectivités territoriales
Expliquer la gestion des déchets dans une collectivité
Comment sauvegarder la biodiversité dans la collectivité

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Les grands enjeux pour la planète**
Etat des lieux dans le monde
Les principaux impacts pour le quotidien des collectivités
Horizon 2030 L'obligation de réussir une transition écologique
- ▶ **Module 2 : S'adapter face au changement climatique**
Réduire l'empreinte carbone de ma commune avec des solutions locales
Energie renouvelables / Rénovation énergétique Transport et mobilités douces
La gestion des ressources en eau
- ▶ **Module 3 : La gestion durable des déchets**
La gestion des déchets, un enjeu majeur
Mettre en place une démarche d'économie circulaire
Territoires zéro plastique / zéro déchets
- ▶ **Module 4 : Ville et Nature**
Réduire l'impact de la collectivité sur la biodiversité (utilisation de pesticides, pollution lumineuse, etc...) Accueillir la biodiversité au coeur de la commune
Impliquer les citoyens, fédérer autour d'actions concrètes Communes gestionnaires des espaces naturels

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l' élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T3P1

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

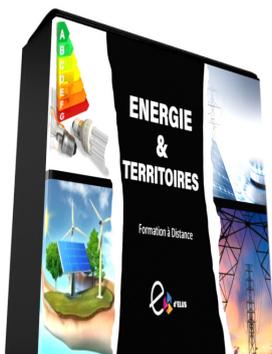
**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning –
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





ENERGIE ET TERRITOIRES

Comprendre le rôle fondamental des collectivités territoriales dans la maîtrise de la transition énergétique

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Expliquer et comprendre les enjeux de la transition énergétique pour les communes
Rendre acteurs les collectivités locales pour mener à bien une transition énergétique

CONTENU DE LA FORMATION

► **Module 1 : Energie et Société**

Energie, production d'électricité de quoi parle-t-on? - La transition énergétique, un enjeu de civilisation (impacts climatiques et économiques liés à l'énergie) - Réduction de la consommation énergétique carbonée - Production renouvelable d'énergie - Smart grids et Smart Cities

► **Module 2 : Les compétences des collectivités territoriales en matière d'énergie**

Cadre légal et planification énergétique des territoires Loi Energie Climat, loi ELAN, loi NOTRe, loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte, ... PCAET, SCoT, SRADDET, PLU, ... Implications du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de gestion énergétique

► **Module 3 : Nouvelles actions directes des collectivités territoriales**

Diagnostiquer- Maîtriser sa consommation d'énergie - Investir dans des moyens de production d'énergie Combattre la précarité énergétique - Rénover le parc immobilier - Structurer la recharge de véhicules électriques

► **Module 4 : Les actions indirectes des collectivités territoriales pour favoriser la transition énergétique**

Étapes et actions clés pour créer une dynamique de transition énergétique - Information - Conseil et accompagnement technique et financier - Mutualisation - Accompagner l'émergence d'écosystèmes coopératifs dans un territoire Création de valeur locale - Emplois - Actions et économies participatives - Autonomie énergétique - Implication des Entreprises- Territoires à énergie positive pour une croissance verte : étapes et retours d'expérience

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T3P3

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC





AGENDA 2030

Connaitre le programme de l'agenda 2030 et savoir comment mettre en application des objectifs de développement durables dans sa commune

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre le programme global Agenda 2030
Comment mettre en œuvre une démarche d'objectifs de développement durable

CONTENU DE LA FORMATION

► **Module 1 : Agenda 2030, un programme global et universel**
Les origines et les objectifs de l'Agenda 2030
Un outil de pilotage des politiques publiques L'implication de collectivités territoriales ou la territorialisation de l'Agenda 2030

► **Module 2 : Structurer une démarche ODD**
Le rôle des collectivités
les indicateurs pour une démarche ODD

► **Module 3 : Mise en œuvre des 17 ODD**

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessible sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : **T3P2**

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

**Accès
à la formation à distance**
Individuelle en mode e-learning –
430 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC





Téléphone : 01 87 200 124

www.parcoursdelus.fr

SYSMED Groupement de SYSTEMFORMATION, Organisme de formation d'élus locaux agréé par le Ministère de l'Intérieur et de MEDIANCES Consulting, Agence en Ingénierie pédagogique

SYSMED SAS, SIREN 887494896 RCS Paris 10 Rue DE PENTHIEVRE 75008 PARIS
Téléphone 01 87 200 124 mail : services@parcoursdelus.fr